




CRÉDIT MARITIME 2011



 GROUPE BPCE

DES FEMMES ET DES HOMMES D'ABORD



Le mot DES DIRIGEANTS *2011*



© Philippe LELUCH, photographe à Paris

Luc BLIN

Christian LE SEAC'H



Le mot

DES DIRIGEANTS 2011

DES BANQUES DU LITTORAL À TAILLE HUMAINE

Fortes de ses 141 agences et de ses 810 collaborateurs, nos 6 Caisses Régionales de CREDIT MARITIME se déploient sur tout le littoral métropolitain et sur 3 départements en Outre Mer :

- REGION NORD pour le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et la Seine-Maritime,
- BRETAGNE-NORMANDIE pour le Calvados, la Manche, l'Ille-et-Vilaine, les Cotes d'Armor et le Finistère,
- ATLANTIQUE pour ceux du Morbihan, du Maine et Loire, de Loire-Atlantique et de Vendée,
- LITTORAL DU SUD-OUEST de la Charente-Maritime aux Pyrénées-Atlantiques,
- MEDITERRANEE qui couvre le littoral méditerranéen,
- OUTRE MER pour la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion.

PÊCHES MARITIMES ET CULTURES MARINES

Bien que l'année 2010 soit meilleure que 2009, le secteur de la pêche connaît de vrais problèmes persistants avec des plans de sortie de flotte qui se succèdent sur toutes les façades, ou comme le manque de « poissons bleus » en Méditerranée qui déstabilise l'équilibre entre les différentes flottilles chalutières.

Les premiers signes du changement se font déjà sentir avec le regroupement d'organisations de producteurs, de refonte d'organisations professionnelles, avec sans doute à terme une concentration de nos criées. Les solutions restent également à trouver pour renouveler la flotte française dont la moyenne d'âge a atteint 25 ans.

L'ostréiculture, affectée depuis 4 ans par la surmortalité des juvéniles (les huîtres de moins de 2 ans), a vu la quantité d'huîtres mise sur le marché baisser pour la première fois en 2010, compensée par une hausse des prix au 4ème trimestre 2010. La situation devrait se reconduire sur 2011.

BANQUE OUVERTE AUX ACTEURS DU LITTORAL ET AUX CLIENTS DE PROXIMITÉ

Le CREDIT MARITIME est présent historiquement sur les clientèles des professionnels de la mer, élargie progressivement aux populations du littoral, particuliers, PME, avec des centres de décision régionaux en proximité du Littoral.

Afin de nous adresser plus largement aux personnes qui aiment ou demeurent à proximité de la mer, le CREDIT MARITIME, banque affinitaire de la mer, met en place en 2011 une feuille de route stratégique commune à l'ensemble des Caisses Régionales dans les domaines du Maritime, du Tourisme et de la Clientèle de proximité.

UNE RÉGLEMENTATION BANCAIRE PLUS CONTRAIGNANTE

La crise financière qui a frappé les économies mondiales en 2008 a mis en évidence la nécessité de réformer le système de régulation financière. Mandaté par le G20 pour tirer les leçons de la crise en matière de régulation bancaire, le Comité de Bâle a déterminé le contenu de nouveaux accords, dits de Bâle III, dont la publication définitive des nouvelles règles prudentielles date du 16 Décembre 2010, avec un calendrier d'application étalé jusqu'à 2019.

Bâle III provoque un « big-bang » métier avec un durcissement des exigences de fonds propres et l'introduction de nouveaux ratios de liquidité et de solvabilité, afin de mieux garantir la stabilité financière, de préserver la confiance dans les institutions financières, et in fine, de mieux protéger les consommateurs.

Dans ce contexte, la collecte de ressources, d'épargne, deviendra primordiale afin de poursuivre notre rôle de financeur de l'économie régionale.

DES CONSOMMATEURS EN ÉVOLUTION

La crise de ces dernières années aura fait naître un sentiment général de devoir mieux maîtriser son propre devenir, car la société n'est plus en capacité d'apporter la protection connue antérieurement.

Au niveau bancaire, une défiance s'est installée vis-à-vis des grandes banques accusées d'être les instigateurs de la crise, mais des attentes de meilleure protection de l'épargne, de solutions retraite, de gestion bancaire au quotidien renouée... deviennent majeures aujourd'hui.

Les clients bancaires « maîtrisent » de plus en plus l'offre bancaire grâce à l'accès à distance, à Internet avec ses comparateurs de tarifs, de produits et à la téléphonie avec ses nouvelles applications, tout en recherchant une relation de conseil de proximité avec l'agence.

Dans ce nouvel environnement, le CREDIT MARITIME se positionne comme un acteur bancaire du littoral en proximité avec ses clients, appuyé sur un groupe solide - BPCE - qui lui apporte technicité et innovation en terme bancaire.

Christian LE SEAC'H

Directeur Général
de la Société Centrale
de Crédit Maritime

Luc BLIN

Président du Conseil d'Administration
de la Société Centrale
de Crédit Maritime

Le Réseau

CRÉDIT MARITIME

AU 1^{ER} JANVIER 2011

BANQUES POPULAIRES régionales

- Banques Populaires d'adossment
- Banques Populaires Partenaires

BPCE Organe central

SOCIÉTÉ CENTRALE DE CRÉDIT MARITIME

- Interface du Réseau vis à vis de l'organe central
- Coordination des chantiers nationaux
- Reporting du Réseau Crédit Maritime
- Relations institutionnelles

LA FÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MARITIME

- Les grands choix de politique générale
- Politique sociale, gestion de la convention collective
- Politique de formation maritime

SIX CAISSES RÉGIONALES DE CRÉDIT MARITIME

- Région Nord
- Bretagne - Normandie
- Atlantique
- Littoral du Sud-Ouest
- Méditerranée
- Outre Mer

NATIXIS

- Banque de Financement et d'Investissement
- Epargne
- Services financiers spécialisés

Le CREDIT MARITIME trouve son origine dans une loi du 23 avril 1906, par la suite remodelée par divers textes légaux et réglementaires.

Puis, dès 1913, le législateur a assigné au CREDIT MARITIME la mission de faciliter les activités liées à la pêche et à la conchyliculture, se faisant l'écho de la volonté de financer dans un esprit de solidarité le secteur de la pêche et des cultures marines.

Au fil du temps, les activités bancaires du CREDIT MARITIME se sont développées au service de l'ensemble de la filière, et notamment des coopératives maritimes, des associations et des mutuelles, pour devenir un banquier de plein exercice pour tous les acteurs de l'économie du Littoral, et un acteur lui-même incontournable de la vie économique des villes portuaires.

Siégeant au sein de la COOPERATION MARITIME, qui regroupe l'ensemble des mutuelles d'assurance, des coopératives et des

établissements du CREDIT MARITIME, il est une authentique institution nationale, et un relais privilégié de la politique des pêches.

Le CREDIT MARITIME est devenu une banque à part entière, mais a également développé une expérience affirmée dans le financement de la plaisance et de l'hôtellerie de plein air, et plus généralement dans le financement de l'économie du Littoral.

Le CREDIT MARITIME s'est affilié à la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES (BFBP) le 10 Janvier 2003, et a décidé le 19 Octobre 2004 de l'adossment des Caisses Régionales de CREDIT MARITIME aux BANQUES POPULAIRES Régionales de leur territoire.

BPCE, nouvel organe central créé par la Loi n° 2009-715 du 18 Juin 2009 s'est substitué à la BFBP.

Le Réseau

CRÉDIT MARITIME AU 1^{ER} JANVIER 2011

Réseau décentralisé, organisé comme suit :

6 CAISSES REGIONALES DE CREDIT MARITIME

■ 5 sur le littoral de métropole couvrant les départements littoraux, et 1 en OUTRE MER couvrant les départements de GUADELOUPE, MARTINIQUE et REUNION.

■ Un GIE de traitement administratif : le GIE CREDIT MARITIME GRAND OUEST situé à QUIMPER

LA SOCIETE CENTRALE DE CREDIT MARITIME

est la structure faitière du Réseau CREDIT MARITIME, interface de ce Réseau vis à vis de l'organe central. A ce titre, elle coordonne les chantiers nationaux, effectue le reporting du Réseau et gère les relations institutionnelles.

LA FEDERATION NATIONALE DU CREDIT MARITIME

assure la représentation politique du réseau, la politique sociale (Convention Collective), et la formation des Administrateurs des Caisses Régionales.

BPCE

L'organe central BPCE a été créé par la Loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. Il se substitue aux deux organes centraux existants, la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES (BFBP) et la CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE (CNCE). Sa constitution a été réalisée par voie d'apports partiels d'actifs soumis au régime des scissions, effectués par la BFBP d'une part et la CNCE d'autre part.

Organe central au sens de la Loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE est constituée sous forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 CAISSES D'EPARGNE et les 20 BANQUES POPULAIRES depuis le 31 juillet 2009. Il détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production.

Le Groupe BPCE a officiellement vu le jour le 31 juillet 2009. Son modèle de banque universelle repose sur une architecture à 3 niveaux :

■ Les deux réseaux coopératifs avec les 20 BANQUES POPULAIRES et les 17 CAISSES D'EPARGNE

■ L'organe central BPCE

■ Les filiales dont NATIXIS, le Crédit Foncier, la Banque Palatine, le pôle international BPCE IOM qui regroupe la plus grande partie des actifs détenus par le Groupe dans les départements et territoires d'outre-mer, en Europe et en Afrique.

Prévu dès la constitution du groupe BPCE, le projet de fusion absorption de BP Participations (ex BFBP) et CE Participations (ex CNCE) avec BPCE a été approuvé le 3 Juin 2010 par le Conseil de Surveillance de BPCE et les Conseils d'Administration des holdings de participation et réalisé le 5 Août 2010, à l'issue des assemblées générales des trois sociétés, permettant une organisation désormais simplifiée.

Préalablement à l'opération, les participations détenues par CE Participations dans NEXITY (40,82 %), GCE SEM (100 %), GCE Habitat (100 %) et Erixel (99,25 %) ont été apportées à une holding dédiée dénommée CE Holding Promotion.

Les Caisses Régionales de CREDIT MARITIME et la SOCIETE CENTRALE DE CREDIT MARITIME sont affiliées à BPCE, son organe central.

Missions

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des BANQUES POPULAIRES et des CAISSES D'EPARGNE.

BPCE est notamment chargée d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de Groupe. Elle détient et gère les participations dans les filiales. Elle détermine aussi la stratégie et la politique de développement du Groupe.

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du Groupe, charge à elle de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du Groupe. Elle offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du Groupe.

Les Réseaux BANQUES POPULAIRES et CAISSES D'EPARGNE

Le Groupe présente un fort caractère coopératif avec des sociétaires propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 20 BANQUES POPULAIRES et les 17 CAISSES D'EPARGNE. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de l'organe central du groupe appelé BPCE.

Le réseau des BANQUES POPULAIRES comprend les BANQUES POPULAIRES, les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement et la Fédération Nationale des Banques Populaires.

Le réseau des CAISSES D'EPARGNE comprend les CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE, les sociétés locales d'épargne et la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

Les BANQUES POPULAIRES sont détenues à hauteur de 80 % par leurs sociétaires et de 20 % par NATIXIS via les certificats coopératifs d'investissement (CCI).

Les CAISSES D'EPARGNE sont détenues à hauteur de 80 % par les sociétés locales d'épargne (SLE) et de 20 % par NATIXIS via les CCI. Au niveau local, les sociétés locales d'épargne à statut coopératif, dont le capital variable est détenu par les coopérateurs, ont pour objet, dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Epargne à laquelle elles sont affiliées, d'animer le sociétariat. Elles ne peuvent pas effectuer des opérations de banque.

LES BANQUES POPULAIRES Régionales

Le Réseau BANQUE POPULAIRE est constitué de 18 Banques Populaires Régionales, de la CASDEN et du CREDIT COOPERATIF.

Six BANQUES POPULAIRES de leur territoire sont devenues les banques d'adossement des Caisses Régionales de CREDIT MARITIME, à savoir la BP NORD, la BP OUEST, la BP ATLANTIQUE, la BP SUD OUEST, la BP SUD et BRED BP.

NATIXIS

Coté sur l'EUROLIST PARIS, NATIXIS est détenu à 72 % par BPCE, regroupant les activités de marché et de services financiers.

Le CREDIT MARITIME commercialise des offres gérées par les filières « métiers » de NATIXIS, notamment par :

- Natixis Asset Management (gestion collective de valeurs mobilières),
- Natixis Assurances (Assurances Vie, IARD, Prévoyance),
- Natixis Interépargne (Epargne salariale),
- Natixis Factor (Affacturage, Assurance crédit),
- Natixis Lease (Crédit Bail),
- Natixis Paiements (Monétique),
- Natixis Financement (Crédit à la consommation).

CONJONCTURE 2010

UNE REPRISE FRAGILE ET DES CRAINTES DURABLES

Après la pire récession d'après-guerre en 2008-2009, l'économie mondiale s'est nettement redressée en 2010, pour rejoindre un taux de croissance de 4,7%, proche de ceux de 2006 et de 2007, contre - 0,9% en 2009.

Cette performance masque de grandes divergences, car la phase de rebond a été très inégale selon les zones économiques : impressionnante au Brésil (7,7%) et en Asie émergente (9%), surtout en Chine (10,2%), en nette accélération aux Etats-Unis (2,8%), voire au Japon (4,3%), mais décevante en Europe (1,9%), hormis en Allemagne (3,5%) et dans les pays du nord.

Les pays d'Europe du Sud sont demeurés sous contrainte forte d'ajustement budgétaire, à l'exemple de la Grèce (-4%) et de l'Irlande (-1,7%). L'ampleur de la récession a laissé des traces profondes et durables, notamment en matière de dette publique, mais aussi de chômage élevé et d'importantes capacités de production inutilisées.

La France a poursuivi sa croissance amorcée au printemps 2009, sans pour autant retrouver le terrain perdu durant la récession. Le PIB a progressé d'environ 1,6% en 2010, contre -2,5% en 2009. Ce rythme a été porté par une consommation des ménages à nouveau soutenue (1,5%), par l'investissement productif (3,1%) et par la reconstitution des stocks des entreprises.

Cependant, l'activité a continué de pâtir d'une compétitivité extérieure toujours fragile. Le taux de chômage, qui a atteint 9,3% en 2010, contre 9,1% en 2009, s'est accru en moyenne sur l'année mais a légèrement reculé à partir du deuxième trimestre.

L'inflation a augmenté modérément, surtout du fait d'une hausse d'environ 30% des prix du pétrole en 2010. En moyenne annuelle, elle s'est située à 1,5%, contre 0,1% en 2009. Enfin, le déficit public est resté élevé à 7,6% du PIB, comme en 2009.

La dette publique s'est donc creusée à 82,8% du PIB, contre 78,1% en 2009.

L'année 2010 a notamment été marquée par deux épisodes majeurs d'incertitudes, entraînant ainsi une forte volatilité de l'euro face au dollar, des taux longs publics et du CAC 40.

Le premier a concerné la crise des dettes souveraines européennes, qui s'est intensifiée avec la Grèce à partir du printemps.

Elle menaçait de s'étendre au Portugal et à l'Espagne, voire à l'Italie, à la France et au Royaume-Uni, en raison du manque de réactivité des autorités politiques et de la défiance des mécanismes européens de solidarité. Elle a été la première crise de survie de l'euro.

Elle s'est apaisée grâce à la mise en place d'un plan historique d'urgence, en concertation avec le FMI, d'un montant de 750 milliards d'euros, et surtout grâce à l'attitude de la BCE de prêteur temporaire en dernier ressort. Le second épisode a concerné, durant la période estivale, la crainte d'une déflation rampante à la japonaise aux Etats-Unis.

Ceci a conduit la Réserve fédérale à annoncer une intensification de sa politique monétaire quantitative ultra-accommodante de monétisation de la dette publique.

L'euro, tout comme le yen, en ont été les victimes collatérales, le dollar apparaissant alors comme une arme de protectionnisme déguisé contre la déflation, peut-être au service d'une stratégie implicite de soutien de l'activité.

Face à la fragilité du contexte économique, la BCE a globalement poursuivi sa politique monétaire très accommodante, avec un taux directeur inchangé à 1% et le maintien des refinancements illimités à taux fixe sur le marché interbancaire. L'OAT 10 ans, qui était autour de 3,5% en début 2010, s'est affaibli vers 2,5% au cours de l'été, avant de revenir vers 3,4% en fin d'année.

Ce recul estival est historique : il s'explique par le retour de l'aversion au risque extrême de déflation aux Etats-Unis et par l'intensification des arbitrages de capitaux au détriment des dettes publiques des pays d'Europe du Sud.

Les cours boursiers ont été très volatils au gré des épisodes de défiance, en dépit d'une conjoncture américaine et européenne finalement meilleure qu'initialement projetée et de bons résultats des sociétés.

Le CAC 40 a légèrement diminué de 3,3% en 2010 : il est passé de 3936 points fin décembre 2009 à 3805 points fin 2010.

CONJONCTURE 2010

L'ACTIVITÉ BANCAIRE EN FRANCE

Les résultats commerciaux dévoilés par les banques françaises pour l'année 2010 lors de la présentation de leurs résultats font état de progressions positives en terme de conquête de clients, de collecte et d'encours de crédit.

Les banques françaises ont continué d'équiper leurs clients et de diminuer leurs charges :

■ **Commissions** : les revenus issus de commissions de services (forfaits, opérations sur l'assurance-vie, agios débiteurs ou facturations de services) sont partout en hausse,

■ **Coût du risque** : le risque sur les PME et les professionnels reste plus important que sur les grandes entreprises. Le coût du risque est revenu au niveau normal d'avant crise, en moyenne entre 35 et 50 points de base,

■ **Crédits** : les encours sont en hausse dans tous les réseaux, et sur les particuliers, nombre de banques parlent de production record dans le crédit à l'habitat, avec une très forte accélération en fin d'année.

■ **Coefficient d'exploitation** : ce ratio rapporte les charges aux revenus. Tous les réseaux ont fait des efforts de maîtrise de charges en cette année 2010, avec un coefficient d'exploitation qui ressort en moyenne à 66%.

A l'affût de nouvelles poches de liquidité pour satisfaire les prochaines contraintes des réformes de Bâle III, les banques françaises ont déjà commencé à réorienter une partie de l'épargne des particuliers et des entreprises logée dans l'assurance vie ou dans les sicav monétaires vers des produits qu'elles conservent dans leur bilan : dépôts à terme, livrets, ...

Les banques françaises ont averti lors de la publication de leurs résultats 2010 qu'elles auront des rentabilités plus faibles à l'avenir. L'année 2010 a consacré le modèle de banque universelle avec une activité de détail qui a joué son rôle d'amortisseur par rapport aux activités de marché.

Face à la pression réglementaire et concurrentielle, les banques essaient de diversifier leur chiffre d'affaires sur des activités non bancaires : la téléphonie mobile dans un réseau, la distribution de gaz dans un autre, ... A contrario, des acteurs non bancaires, opérateurs télécom, grande distribution, voire des énergéticiens, s'intéressent aux services financiers. Cette concurrence est encore accrue par les acteurs de la banque en ligne.

Le grand enjeu pour les banques françaises est donc d'abaisser le niveau du point mort de leurs activités en mettant en place des chantiers d'industrialisation (unification de plate-forme informatique, leviers de productivité et de synergie entre grands marchés domestiques, ...). La gestion de la relation clients et les stratégies multicanales resteront également prioritaires.

Au total, les établissements bancaires comptent recruter 15.000 personnes cette année, tendance de fond depuis 4 ans qui vise à remplacer les départs en retraite massifs de la génération baby-boom.

GROUPE BPCE

2^e Groupe bancaire en France

- 36 millions de clients
- 8 millions de sociétaires
- 125.000 collaborateurs
- 8.000 agences bancaires

Eléments financiers au 31 Décembre 2010 *après remboursement de l'Etat*

- *Produit Net Bancaire* : 23,4 Md€
- *Résultat net part du groupe* : 3,6 Md€
- *Fonds propres Tier 1* : 41 Md€
- *Ratio de Tier 1* : 10,1 %
- *Total de Bilan* : 1.048 Md€
- *Encours bruts de crédits clientèle* : 573,8 Md€
- *Encours d'épargne Clientèle* : 183,6 Md€

A l'écoute DES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE...

CONJONCTURE 2010 PLUS FAVORABLE À LA PÊCHE FRANÇAISE

Après une année 2009 difficile pour la filière pêche française, marquée par des prix bas et des volumes retirés importants, l'année 2010 a permis aux pêcheurs de renouer avec une meilleure valorisation de leurs produits.

Les débarquements en halles à marée sont stables (199.568 tonnes en 2010 pour 200.599 en 2009) mais on constate une diminution par 2 des retraits en 2010 (6.731 tonnes soit 3,4 %) alors qu'ils étaient beaucoup plus conséquents en 2009 (13.662 tonnes soit 6,8 %). De ce fait, les quantités mises en marché progressent de plus de 3 % avec un prix moyen de 2,94 € par kilo de poisson, en augmentation de 2 %, les deux effets conjugués aboutissant à un chiffre d'affaires qui augmente de 5 % en valeur.

BILAN DES VENTES EN HALLES À MARÉE 2010 / 2009

Source : FranceAgriMer/RIC (bateaux français)	2009	2010	Evolution 2010/2009
Quantité mise en vente (en tonnes)	186 937	192 829	+ 3,15 %
Valeur (en millions d'€)	539	567	+ 5,2 %
Prix moyen (en €/kg)	2,88	2,94	+ 2,1 %

Trois ports ont un chiffre d'affaires (ventes cumulées) qui dépassent les 50 M€ :

- **Boulogne-sur-Mer** : 28.626 tonnes (- 7 %) pour 56,5 M€ (- 2 %), au prix moyen de 1,97 € (+ 5 %),
- **Le Guilvinec** : 15.762 tonnes (+ 14 %) pour 56,7 M€ (+ 8 %), au prix moyen de 3,59 € (- 5 %),
- **Lorient** : 15.824 tonnes (+ 9 %) pour 51,7 M€ (+ 9 %), au prix moyen de 3,27 € (étable).

EVOLUTION PAR ESPÈCES

Poissons blancs : Les apports 2010 de poissons blancs (46.000 tonnes) ont été globalement moins élevés qu'en 2009, conséquence de la réduction des quotas sur certaines espèces, mais avec des prix meilleurs notamment sur le cabillaud (+ 18 %) et le lieu noir (+ 28 %). Ces prix bénéficient aussi d'importations moindres.

Petits pélagiques : Le volume des petits pélagiques débarqués est nettement plus faible en 2010 notamment sur les 6 premiers mois de l'année. Les apports sont en baisse de 8 %. La Manche est affectée par l'interdiction de pêche à la sardine en baie de Seine pour cause de contamination

aux PCB, la Méditerranée est pénalisée par l'effondrement des poissons bleus (- 50 % sur la sardine). Seule la réouverture de la pêcherie d'anchois dans le Golfe de Gascogne a bonifié les quantités. Le prix moyen national progresse de 10 % tiré par l'anchois, mais la sardine régresse d'une part en tonnage de 25 % et d'autre part également en prix moyen de 8 %.

Poissons fins : Production légèrement supérieure à 2009 avec 28.000 tonnes. La sole est en baisse de 4 % avec une hausse de prix de 10 %. La baudroie est stable à 11.589 tonnes avec un prix en hausse de 2 %. Stabilité aussi pour le bar (4.368 tonnes) et en prix (+ 1 %). Le rouget barbet progresse de 14 % en tonnage (2.673 tonnes), mais régresse de 9 % en prix.

Céphalopodes : Accentuant la tendance de 2009, les débarquements de céphalopodes ont été massifs en 2010, + 22 %, avec un prix moyen qui reste élevé à 3,40 €/kg, tirés par les quantités de seiche qui évoluent de manière très importante (9.376 tonnes, + 43 %).

Coquilles Saint-Jacques : 13.073 tonnes ont été vendues à un prix moyen de 2,29 € le kilo, soit un chiffre d'affaires de près de 30 M€ (- 8 %). La fin d'année 2010 a été marquée par une première partie de campagne meilleure que l'an dernier en terme de prix moyen. La demande est plus forte et les importations britanniques de noix fraîche ont été réduites.

Source : FRANCEAGRIMER – Direction Marché, Etudes et Prospectives

- Les océans représentent 71 % de la surface du globe.
- Le littoral de l'Union européenne s'étend sur 68.000 km (3 fois plus que les Etats-Unis).
- Le territoire maritime français est le 2^e du monde par sa superficie. La FRANCE dispose de 5.500 km de littoral et, grâce à l'Outre-Mer, sa zone économique exclusive s'étend sur 11 millions de km².
- La mer, source de croissance pour la planète : les régions côtières accueillent les 2/3 de la population mondiale à moins de 80 km de la mer.

A l'écoute DES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE...

LA CONCHYLICULTURE

La filière ostréicole est affectée depuis 2007 par une surmortalité de naissains d'huîtres.

A partir du mois d'octobre 2010, les premiers effets de la réduction du cheptel sont apparus avec une baisse de la disponibilité et une hausse du prix. Ainsi sur Octobre / Décembre 2010, on constate une réduction de 26 % des achats des ménages, avec un prix qui grimpe de 25 %.

Au final, la valeur des ventes chute de 8 % par rapport à 2009. En 2011, les volumes disponibles devraient être très réduits et les prix continuer à augmenter.

La conchyliculture française se situe au 2^e rang européen, avec une production annuelle de coquillages d'un peu plus de 200.000 tonnes dont 130.000 tonnes d'huîtres et 65.000 tonnes de moules.

PRIX DE LA DYNAMIQUE DE LA PÊCHE ET DES CULTURES MARINES

Le CREDIT MARITIME remettait le 17 Février 2011, pour la 8^e année consécutive, son prix de la Dynamique de la Pêche et des Cultures Marines, lors de la 18^e manifestation du Prix National de la Dynamique Agricole et de la Pêche.

Le dossier primé est celui de Monsieur ALAIN THOMAS, patron des catamarans SEBASTIEN VI et VII à SAINT-MALO, dossier présenté par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT MARITIME BRETAGNE-NORMANDIE.

Pêche à la modernité

Aller de l'avant, malgré les coups du sort et les difficultés économiques structurelles de la pêche : voilà une devise que l'armement ALAIN THOMAS pourrait mettre en exergue sur ses deux catamarans spécialisés dans les araignées de mer.

Le Sébastien VI et VII ne sont pas les bateaux les plus récents de la flotte malouine, mais la gestion qu'en fait son propriétaire peut être qualifiée, sans emphase, d'éclairée.

En bon gestionnaire, ALAIN THOMAS pratique l'anticipation. Foin de l'image des bateaux rentrant au port pour débarquer l'intégralité de leur marchandise. Le prix des crustacés, aussi, obéit aux règles de l'offre et de la demande. Pour vendre les araignées au moment opportun, ALAIN a donc pris le parti d'investir dans des viviers de pleine mer.

Pendant une à deux semaines, les crustacés attendent que le marché se régule. Moderne dans sa conception du métier, sa façon de penser, le pêcheur de SAINT-MALO n'hésite pas à mettre le cap vers d'autres débarcadères lorsque les filets à remonter éloignent les bateaux du port d'attache. De l'extérieur, cela ressemble à un



management basique mais en s'approchant du bord, force est de constater que les méthodes de l'armement THOMAS sont loin d'être conventionnelles.

L'autre point fort d'ALAIN THOMAS c'est la pugnacité.

Depuis maintenant cinq ans, l'entreprise rembourse le crédit d'un bateau neuf qui n'aura jamais fait que son baptême de sortie en mer. Interdit de pêche et de navigation, l'affaire du Catherine aurait pu sonner le glas de l'armement. Aurait, car ALAIN THOMAS rebondit et s'adapte. Vaillants que vaillent le travail des deux équipages permet de rembourser les trois bateaux de l'armement. À la saison, et dès que la météo le permet, les bateaux sortent retirer de l'eau les filets posés une semaine auparavant.

Déloger les 2 à 3 tonnes d'araignées des mailles n'est pas une mince affaire et nécessite toute la dextérité des pêcheurs. À terre ou en mer, toute l'équipe de l'armement se soutient.

Ici les réussites personnelles durables n'existent pas, elles sont le fruit du labeur et du courage d'un collectif mené par des hommes de valeur.



M. Luc BLIN, Président de la Société Centrale de Crédit Maritime remet le prix à M. Alain THOMAS, notre lauréat.



CLUSTER MARITIME FRANÇAIS

Le CREDIT MARITIME est membre du CLUSTER MARITIME FRANÇAIS (CMF) depuis sa création.

« Promouvoir l'économie maritime française »

Le CMF est un outil de promotion du secteur marchand de la France maritime. Il intervient sur 3 axes :

- La communication, pour faire connaître au plus grand nombre l'importance du fait maritime en France,
- Le lobbying sur des dossiers spécifiques auprès des autorités politiques ou des centres de décision, pour « vendre » la bonne idée,
- La recherche de synergies pour favoriser le montage de projets communs entre acteurs de différents secteurs maritimes français.

www.cluster-maritime.fr

A l'écoute DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE DU LITTORAL

PORTS DE COMMERCE

En 2010, le trafic global des ports maritimes métropolitains est au même niveau qu'en 2009 avec 344,6 Millions de tonnes (Mt) hors avitaillement, en raison notamment de la forte reprise des trafics de vracs solides, alors que le trafic global avait régressé de 10 % en 2009 par rapport à 2008 du fait des conséquences de la crise économique sur les échanges internationaux. Les ports européens ont, dans leur ensemble, tous redressé la barre en 2010.

RÉPARTITION PAR CONDITIONNEMENT

Les vracs liquides (dont 90 % d'hydrocarbures) qui représentent près de la moitié du trafic global à 154 Mt, sont en repli de 6,3 % par rapport à 2009, du fait de la baisse des trafics pétroliers (- 6,7 %).

Les vracs solides sont eux en forte progression de + 21 % en 2010, du fait notamment de la bonne campagne des céréales et de la reprise de la sidérurgie.

Le trafic des marchandises diverses est lui en quasi stagnation (- 0,6 %) à 116 Mt.

Le trafic de marchandises des 7 grands Ports maritimes, avec 274,14 Mt, est en progression de 1,1 % :

- **Marseille** : 86 Mt dont 9,3 Mt de trafic conteneurisé, contre 83,1 Mt en 2009 (+ 3,3 %),
- **Le Havre** : 70,25 Mt dont 23 Mt de trafic conteneurisé, contre 73,7 Mt en 2009 (- 4,8 %),
- **Dunkerque** : 43 Mt contre 45 Mt en 2009 (- 4,5 %),
- **Nantes / Saint Nazaire** : 31,1 Mt contre 29,8 Mt en 2009 soit + 4,6 %,
- **Rouen** : 26,7 Mt contre 23,3 Mt en 2009 (+ 14,5 %),
- **Bordeaux** : 8,7 Mt contre 8,7 Mt en 2009 (étable),
- **La Rochelle** : 8,4 Mt contre 7,5 Mt en 2009 (+ 12,2 %).

Le trafic des autres ports métropolitains enregistrent globalement une quasi stagnation (+ 0,2 %) avec des disparités fortes selon les ports : Caen-Ouistreham + 18,4 % (3,85 Mt), Sète +15,8 % (3,4 Mt), Brest + 4,6 % (2,94 Mt), Boulogne sur Mer + 126 % (1,75 Mt) tandis que Calais est à - 7,3 % (37,8 Mt), Bayonne à - 2,5 % (4,2 Mt) et Cherbourg à -12,8 % (1,8 Mt).

tandis que nos voisins européens enregistrent quasiment tous une progression à 2 chiffres :

(hormis le port d'Algésiras en Espagne qui est à + 2,3 % à 64,65 Mt et dans une moindre mesure celui de Gênes, la meilleure performance revenant au port de Gand en Belgique avec + 31,1 % à 27,26 Mt)

- **Rotterdam** : 430 Mt dont 112,3 Mt de trafic conteneurisé, contre 387 Mt en 2009 (+ 11,1 %),
- **Anvers** : 178,2 Mt dont 102,5 Mt de trafic conteneurisé (+ 17,5 %), contre 158 Mt en 2009 (+ 12,9 %),
- **Hambourg** : 121,2 Mt dont 78 Mt de trafic conteneurisé, contre 110 Mt en 2009 (+ 9,8 %),
- **Valence** : 63,7 Mt dont 49 Mt de trafic conteneurisé (+ 15,4 %), contre 57,5 Mt en 2009 (+ 10,8 %)
- **Zeebrugge** : 49,6 Mt contre 44,8 Mt en 2009 (+ 10,6 %)
- **Gênes** : 50,7 Mt contre 47,5 Mt en 2009 (+ 6,8 %),

A noter que pour la première fois, deux grands ports chinois ont franchi la barre des 600 Mt, à savoir Shanghai à 650 Mt (+ 10,2 %) dont 29 millions de conteneurs et Ningbo à 629 Mt (+ 10,4 %). Singapour a franchi celle des 500 Mt, à 502 Mt en 2010 (+ 6,4 %) dont 28,4 millions de conteneurs.

Outre Mer :

Le trafic des ports des départements d'Outre Mer, caractérisé par un déséquilibre entre les entrées et les sorties, les produits importés dépassant largement le volume des exportations locales, progresse également :

- **Fort de France (Martinique)** : 3,3 Mt, contre 3,1 Mt en 2009, soit + 6,2 %,
- **Port autonome de Guadeloupe** : 3,2 Mt contre 2,9 Mt en 2009 (+ 4,8 %)
- **Port-Réunion** : 4,26 Mt dont 1,9 Mt de trafic conteneurisé, contre 3,9 Mt en 2009 (+ 8,9 %)

Trafic de passagers :

Le trafic de passagers des ports métropolitains atteint 28,2 millions de passagers, en progression globale de 2 %, tiré par les croisiéristes dont l'augmentation est de 13 % :

- **Calais** : 10,236 millions de passagers contre 10,205 millions en 2009 (étable)
- **Marseille** : 2,06 contre 2,11 en 2009 (- 2,1 %), dont 681.300 croisiéristes (+ 7,8 %),
- **Bastia** : 2,531 contre 2,506 en 2009 (+ 1 %),
- **Dunkerque** : 2,532 contre 2,422 en 2009 (+ 4,5 %),
- **Ajaccio** : 1,877 contre 1,547 en 2009 (+ 21,3 %), dont 757.000 croisiéristes (+ 64 %).

Source : Bilan annuel des ports maritimes de la Direction des Services de Transport du MEDDTL (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement)



Le CREDIT MARITIME est membre de l'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES PORTS FRANÇAIS (ADPF), créée en 1917 qui regroupe les principaux acteurs du monde portuaire.

L'ADPF est présidée par Monsieur JACQUES TRORIAL, ancien Ministre et Président d'honneur du port autonome de PARIS.

L'association met en commun ses moyens avec l'UPF, l'UNION DES PORTS DE FRANCE, présidée par Monsieur FRANÇOIS SOULET DE BRUGIERE, Vice-président du Grand port Maritime de Dunkerque.

Ces 2 associations ont un Délégué Général commun en la personne de Monsieur GEOFFROY CAUDE, précédemment Directeur du Centre d'Etudes Maritimes et Fluviales (CETMEF). L'objectif de développement des ports est indissociable de la croissance continue des échanges maritimes et du commerce mondial, et ceci, plus que jamais dans un contexte de concurrence à l'échelle de l'Europe.

www.port.fr

A l'écoute DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE DU LITTORAL



www.fnhpa-pro.fr

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Le CREDIT MARITIME est le partenaire officiel de la FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR (F.N.H.P.A) depuis 2003, et a renouvelé le 12 janvier 2011 ce partenariat pour les années 2011 à 2013, confirmant son affirmation de banque spécialiste de l'Hôtellerie de Plein Air.



Signature du renouvellement de partenariat : Monsieur Guylhem FERAUD, Président de la FNHPA et Monsieur Christian LE SEAC'H, Directeur Général de la Société Centrale de Crédit Maritime, sur le Stand Crédit Maritime au Salon Campo Ouest de Nantes le 12 Janvier 2011

Une offre spécifique dédiée à la clientèle de l'Hôtellerie de Plein Air est proposée depuis 2007.

Le CREDIT MARITIME participe chaque année aux salons professionnels de Montpellier (SETT), de Nantes (CAMPO OUEST) et de La Rochelle (ATLANTICA).

A nouveau en 2010, les tendances de fond de l'Hôtellerie de Plein Air (HPA) se confirment : moins de terrains, 8.634 en 2010 soit 28 de moins qu'en 2009 (et - 311 depuis 1996), mais avec un nombre total d'emplacements en hausse avec 937.520 emplacements. S'ajoute à ces chiffres 2.304 campings municipaux. La France représente 40 % des campings européens.

La superficie moyenne des terrains reste stable à 2,4 hectares par terrain.

L'Hôtellerie de Plein air monte en gamme avec 19.513 étoiles pour l'ensemble des campings français en 2010 (contre 13.440 étoiles en 1980), soit une moyenne de 2,26 étoiles en 2010. A noter la création de la catégorie cinq étoiles en Juillet 2010, dont 18 terrains dans cette catégorie, situés essentiellement dans les Landes et le Gard (voir tableau ci-dessous).

Les départements littoraux concentrent près de la moitié des emplacements français. La VENDEE est n° 1 avec 367 terrains pour 58.900 emplacements (+ 6,52 % depuis 2000), la CHARENTE-MARITIME est n° 2 (50.400 emplacements), suivi du VAR (46.500 emplacements), de l'HERAULT (46.300), puis des LANDES (38.300). Le FINISTERE est en huitième position avec 32.900 emplacements, le MORBIHAN 9^e (30.700) suivi du PAS-DE-CALAIS 10^e (24.700)... Par région, c'est la région LANGUEDOC-ROUSSILLON qui est 1^{ère} avec 117.530 emplacements suivie de l'AQUITAINE avec 108.660 emplacements ...

41 % des terrains sont équipés de piscines, en progression constante (+ 88 % depuis 1990). Au nombre d'étoiles, 86 % des 4 étoiles en sont équipés et 64 % pour les trois étoiles. Un terrain sur 10 est même équipé de toboggans aquatiques et 4 % des campings propose un jacuzzi.

Mobile-homes, bungalows, chalets..., 300.000 hébergements sont proposés. Les constructeurs de mobile-home en installent depuis 2000 plus de 20.000 par an contre 4.000 par an début 1990. Les terrains classés 3, 4 et 5 étoiles en abritent 83 %.

Quelques autres chiffres :

- 43 % des campings offrent les services d'une épicerie ou d'un point de ravitaillement,
- 36 % proposent un restaurant ou un service de restauration,
- 42 % disposent d'un bar,
- 23 % (2.022 terrains) possèdent un terrain de tennis,
- 12 % un mini golf,
- 23 % ont une zone Wi-Fi,
- 3 % offrent un sauna (286 terrains) et 100 terrains un hammam.

Le bilan de la saison 2010 a été globalement meilleur que celui de 2009. La fréquentation des campings a été en hausse avec + 2,5 % en Juillet 2010, + 3,3 % en Août 2010, dont un nombre de nuitées étrangères de + 1,6 %, italiens en tête (+ 26 %) suivis des espagnols (+ 13 %).

Source : L'O.T., Mars 2011	Nombre de terrains	Nombre d'emplacements	Superficie moyenne par terrain	En étoiles, en nombre de terrains			
				★ et ★★	★★★	★★★★	★★★★★
1996	8 945	917 989	2,14 ha	5 941	2 008	639	
2001	9 001	934 373	2,24 ha	5 795	2 229	688	
2006	8 769	936 356	2,47 ha	5 354	2 425	735	
2008	8 668	934 384	2,46 ha	5 221	2 449	766	
2009	8 662	934 654	2,42 ha	5 143	2 470	779	
2010	8 634	937 520	2,4 ha	5 095	2 494	788	18
Tendance	▼	▲	▼	▼	▲	▲	▲

A l'écoute DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE DU LITTORAL

PLAISANCE

La filière nautique comptait, fin 2010, 5.008 entreprises, représentant 40.520 emplois, pour un chiffre d'affaires de 4,16 milliards d'euros.

Elle est constituée de plus de 30 typologies d'activité : constructeurs, ports de plaisance, motoristes, équipementiers, loueurs maritimes et fluviaux, entreprise de négoce et maintenance, importateurs, entreprises de glisse et de pleine nature, prestataires de service comme les architectes, les experts, les courtiers, les bateaux écoles, le gardiennage, les assureurs et ... le CREDIT MARITIME.

Par activité :

- la construction représente 22 % du chiffre d'affaires et 21 % des effectifs, avec 96.068 bateaux produits. La production renoue avec la croissance avec + 7 % sur l'année, preuve de l'énergie déployée par toute la profession pour répondre aux attentes des clients pour mettre sur le marché un nombre de nouveautés sans précédent. Poursuite de l'élargissement des marchés à l'international avec 63 % du CA à l'export.

- la négoce et maintenance (revendeurs de vêtements, électricité, électronique, importateurs de bateaux et d'équipements, shipchangers, ...) représentent 34 % du CA (33 % des effectifs),

- les ports de plaisance et services associés représentent 10 % du CA et 11 % des effectifs,

ces trois activités représentant les deux tiers du CA total de la profession.

Par région :

- la Méditerranée génère 1,41 milliard d'euros de CA (34 % du total et 36 % des effectifs),

- le Grand Ouest un CA de 1,37 milliard d'euros (33 % du total),

- tandis que la région Sud Atlantique génère 18 % du CA.

L'industrie nautique française est n° 1 mondial de la voile, n° 1 mondial du pneumatique, n°1 mondial de la glisse et n° 4 mondial du bateau à moteur.

Le nombre d'immatriculations de bateaux neufs repart à la hausse. En FRANCE, on estime la flotte réelle « active » à 506.000 unités. 2010 a vu 19.000 nouvelles immatriculations dont 2.600 voiliers et 13.700 bateaux à moteur. Le nombre de permis délivrés repart également à la hausse, + 19 % en 2009, témoignant de la persistance de l'intérêt du public pour les activités nautiques.

370 ports de plaisance sur notre littoral accueillent 4 millions de plaisanciers (9 millions de pratiquants occasionnels) avec 226.000 places de ports.

L'OFFRE CREDIT MARITIME

Le CREDIT MARITIME est historiquement présent sur ce marché et commercialise « MARITIME PLAISANCE »

Notre offre se compose d'offres de crédit classique, de Location avec Option d'Achat (LOA) en partenariat avec NATIXIS LEASE et d'une Assurance Multirisques navigation de Plaisance.



**FÉDÉRATION
DES INDUSTRIES
NAUTIQUES**

Les professionnels de la Plaisance sont regroupés dans une fédération : FEDERATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES (FIN) à laquelle adhère le CREDIT MARITIME.

L'Assemblée Générale du 31 mars 2011 a vu la réélection de son Président Monsieur Jean-François FOUNTAINE. Le Vice-président demeure Monsieur Yves-Lyon CAEN (Président du Conseil de Surveillance du Groupe BENETEAU). Madame Nathalie BIGAIGNON a été nommée au poste de Secrétaire Général où elle remplace M. Philippe FOURIER qui a souhaité prendre une nouvelle orientation professionnelle.

La 12^e Fête du Nautisme se déroulera partout en France les 14 et 15 Mai 2011 pour le démarrage de la saison estivale, la 34^e édition du Festival International de la Plaisance de CANNES se tiendra du 6 au 11 Septembre 2011 et le NAUTIC de PARIS tiendra sa 51^e édition en Décembre 2011.

www.fin.fr

UNE BANQUE DE *proximité*

En dialogue permanent avec les acteurs régionaux et à l'écoute des évolutions rapides de son environnement, le CREDIT MARITIME contribue au développement d'une économie respectueuse de l'homme et des équilibres du littoral.

Professionnels expérimentés et disponibles, les Conseillers du CREDIT MARITIME proposent et mettent en place les solutions donnant à leurs clients les moyens de réaliser leurs projets, et de répondre, en parfaite connaissance des réalités locales, aux besoins des particuliers et professionnels du littoral.

Fidèle à sa vocation d'origine et premier banquier de la filière Pêche et Cultures Marines, le CREDIT MARITIME dispose du savoir faire et des solutions répondant aux besoins des activités de plaisance, de l'hôtellerie de plein air ou des ports de commerce.

Réseau décentralisé, 6 Caisses Régionales, 141 agences et 810 collaborateurs sont présents sur tout le littoral métropolitain, ainsi qu'aux Antilles et à La Réunion, et perpétuent les valeurs mutualistes qui animent le Réseau Crédit Maritime depuis plus d'un siècle.

Le CREDIT MARITIME compte 86.700 sociétaires au 31 Décembre 2010.

PARTICULIERS

Fin 2010, la clientèle des particuliers représente 54 % de l'activité de notre Réseau pour la partie Collecte (Dépôts à vue, Epargne), et 32 % de l'activité Crédits.

Les encours de Comptes sur Livrets ont progressé de 6 % en 2010 et les Dépôts à vue de près de 5 %.

La croissance de l'équipement de la clientèle en cartes de paiement est significative à + 6,5 % pour un parc de près de 50.000 cartes bancaires. Depuis Janvier 2011, le CREDIT MARITIME commercialise la carte Débit-Crédit Facéla.

En Assurance vie, les encours atteignent 781 M€, en progression de 9,3 % sur 2009 et en IARD le portefeuille s'établit à 13 400 contrats à fin 2010, en progression de 12 %. En prévoyance, bonne progression sur Tempo décès, Tisséa et Fructi Obsèques.

La production de LOA (Location avec Option d'Achat) en partenariat avec NATIXIS LEASE, atteint 22,6 M€, en progression de + 35 %.

ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

Les entrepreneurs individuels représentent 12 % des dépôts clientèle et 16 % du total des crédits

Près de 6.600 cartes bancaires professionnelles sont détenues par les entrepreneurs individuels, en croissance de 13,6 %.

ENTREPRISES

Les entreprises représentent 34 % des dépôts clientèle, et 52 % des crédits ce qui représente un poids significatif dans le financement du Littoral.

Le CREDIT MARITIME contribue aussi au développement économique du littoral par la distribution des prêts à la création d'entreprises notamment dans le secteur des pêches, du tourisme et des cultures marines.

GESTION PRIVEE

Quelques Caisses Régionales de Crédit Maritime ont créé en 2010 une entité Gestion Privée adaptée à une clientèle plus fortunée.

L'activité Gestion privée permet d'aborder les clients et prospects à fort potentiel, particuliers et dirigeants d'entreprises.

Des experts, Conseillers privés et Conseillers en Gestion de Patrimoine, sont spécialisés pour valoriser l'épargne de leurs clients, optimiser leur fiscalité, préparer leur retraite, mais aussi organiser la transmission de leur patrimoine.

SNSM

PARTENAIRE OFFICIEL



Le CREDIT MARITIME est partenaire officiel de la Société Nationale de Sauvetage en Mer. Ce partenariat a pour objectif de développer la notoriété de la SNSM auprès des clients du CREDIT MARITIME, qui s'engage à promouvoir l'image et les valeurs de la SNSM au sein de ses agences et à encourager les dons à l'égard de l'association.

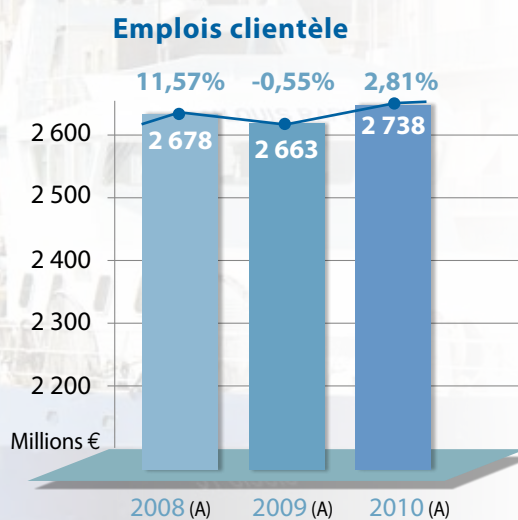
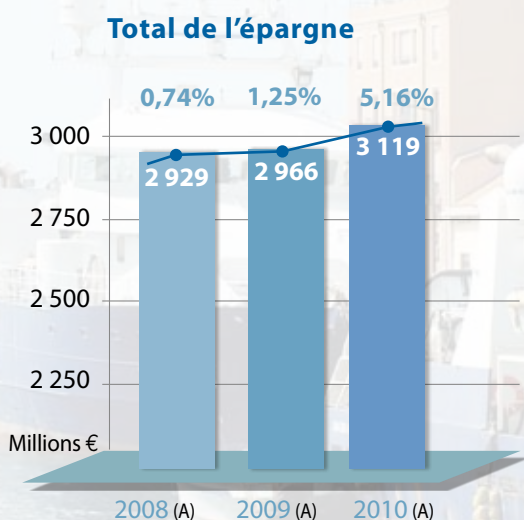
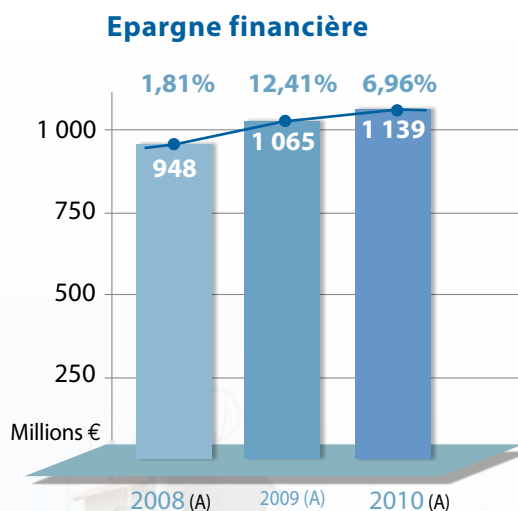
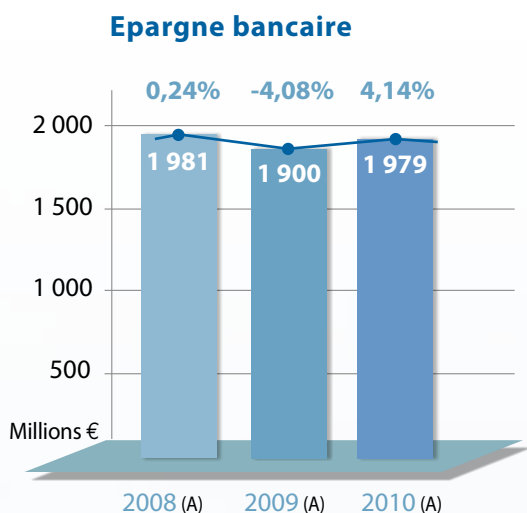
Le CREDIT MARITIME et la SNSM partagent depuis longtemps le même territoire, le littoral, sur lequel les 5.500 bénévoles des 225 stations SNSM côtoient au quotidien les 810 collaborateurs des agences du Crédit Maritime, ainsi que leurs 100.000 clients et sociétaires.

Le CREDIT MARITIME a participé en Mai 2010 au Forum Mer et Sécurité, à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris La Villette, et propose une offre affinitaire réservée aux Bénévoles de la SNSM, et en propose une également aux Donateurs SNSM depuis Septembre 2010, relayée dans la revue « Sauvetage en Mer ».

L'histoire des deux entités est centrée sur la mer et ses acteurs : elles ont structuré leurs implantations et leurs actions autour de projets porteurs de valeurs de solidarité et de proximité dans un esprit mutualiste commun.

www.snsm.org

L'ACTIVITÉ COMMERCIALE EN 2010



—●— Taux d'évolution par rapport à l'année précédente

(A) Agrégation des 5 Caisses Régionales, et de celle de la Région Nord uniquement pour les emplois Pêche

INDICATEURS COMMERCIAUX ET FINANCIERS DU Réseau

QUELQUES DONNEES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES A FIN 2010

Chiffres-clés	2008 (A)	2009 (A)	2010 (A)	Evolution 2010/2009
Total de bilan	3 459	3 223	3 175	-1,46%
Fonds propres	258	284	284	-0,22%
Produit Net Bancaire	97	102	104	2,53%
RBE	20	26	24	-7,82%
Coût du risque	13	18	31	75,89%
Bénéfice Net (après IS)	6	6	10	57,24%

(en millions €)

(A) Agrégation des 5 Caisses Régionales, et de celle de la Région Nord uniquement pour les emplois Pêche

Structure de l'Épargne Bancaire

Au 31 décembre 2010

Dépôts d'épargne	Dépôts à vue	Dépôts à terme
959	619	400
49%	31%	20%

(en millions €)

Structure des Emplois clientèle

Au 31 décembre 2010

Prêts professionnels	Prêts habitation	Prêts de trésorerie	Autres
1 406	1 001	219	112
51%	37%	8%	4%

(en millions €)



Caisse Régionale de la Région Nord

87 rue Thiers - 62200 BOULOGNE-SUR-MER
Tél. 0 820 000 920 - Fax 03 21 87 29 99

Caisse Régionale Bretagne - Normandie

ZAC Atalante Champeaux - 2 Rue Pierre-Joseph Colin - 35000 RENNES
Adresse postale : 2, Allée Saint Guénolé - 29557 QUIMPER Cedex 9
N°Indigo 0 820 30 30 03 - Fax 02 98 90 59 50

0,15€ TTC/MN

Société Centrale de Crédit Maritime Mutuel

24 Rue du Rocher - 75008 PARIS
Tél. 01 53 42 47 00 - Fax 01 42 94 25 29



Caisse Régionale Atlantique

35 Rue Bobby Sands - BP 70219
44815 SAINT HERBLAIN Cedex
Tél. 02 40 85 56 44 - Fax 02 40 85 56 45

Caisse Régionale du Littoral du Sud-Ouest

54-56 Avenue Albert Einstein
Parc Technologique des Minimes
17043 LA ROCHELLE Cedex 01
Tél. 05 46 45 70 70 - Fax 05 46 45 70 55



Caisse Régionale de Méditerranée

187 Quai d'Orient - 34203 SETE Cedex
Tél. 04 67 46 79 20 - Fax 04 67 46 15 70



Caisse Régionale d'Outre Mer

36 Rue Achille-René Boisneuf - BP. 847
97158 POINTE A PITRE Cedex
Tél. 05 90 21 08 40

PARTENAIRE OFFICIEL



www.credit-maritime.fr

L'ORGANE CENTRAL

BPCE - 50 Avenue Pierre Mendès France
75201 PARIS Cedex 13
Tél. 01 58 40 41 42 - Fax 01 58 40 48 00
www.bpce.fr

AUTRES ORGANISMES NATIONAUX

Coopération Maritime
24 Rue du Rocher - 75008 PARIS
Tél. 01 53 42 47 90 - Fax 01 42 93 86 19

Fédération Nationale
du Crédit Maritime Mutuel
24 Rue du Rocher - 75008 PARIS
Tél. 01 53 42 47 00 - Fax 01 42 94 25 29



DES FEMMES ET DES HOMMES D'ABORD